

SOMMAIRE

> Événement
Le carnaval
fait son cirque



Pages 2-3

> Actualités
Sapeur-pompier
volontaire



Page 4

> Jeunesse
Des vacances bien
remplies



Page 7

ÉLECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI



Page 5

TEMPS FORTS

> Jeudi 19 mars
**Commémoration
de la Guerre d'Algérie**

En cette journée nationale du souvenir et de recueillement, une cérémonie sera organisée pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires des conflits d'Afrique du Nord.

Rassemblement à 11 h
Place de Verdun - Monument aux morts
Renseignements : 01 39 35 55 00



> Samedi 4 et dimanche 5 avril

**Salon du vin
et des saveurs**

Le Lions Club organise la 6^e édition de son traditionnel salon. Venez dénicher des vins de producteurs récoltants et découvrir des produits artisanaux de qualité. Les bénéfices sont destinés à leurs œuvres de bienfaisance.

Salle des Fêtes
Renseignements : 06 87 39 16 51



LE CARNIVAL

REPORTÉ

FAIT SON CIRQUE !

Initialement prévu le 28 mars, le Carnaval doit être reporté. Le Ministre de la santé, Olivier Véran, a en effet annoncé qu'« l'échelle nationale, tous les rassemblements de plus de mille personnes, à l'extérieur et à l'intérieur, sont désormais interdits, sauf pour les événements indispensables à la continuité de la vie de la nation », et ce jusqu'au 15 avril. À ce titre, et par mesure de précaution au vu de l'évolution du coronavirus en France, notre carnaval aura lieu le samedi 25 avril. Soyez patients, les associations et les services de la Ville vous préparent de belles surprises...

C'est toujours un moment très attendu par les familles. Le Carnaval fera son retour le 25 avril dans les rues de la commune. Après avoir exploré la diversité des carnivals du monde en 2019 et plongé les participants en plein cœur des contes de Charles Perrault en 2018, l'événement mettra cette année à l'honneur le cirque. Quoi de plus normal pour Domont, qui accueille chaque année des artistes exceptionnels venus du monde entier dans le cadre du Festival International du cirque du Val-d'Oise. Alors que ce spectacle phare de notre commune a célébré en octobre dernier sa vingtième année d'existence, les organisateurs du carnaval ont tenu à lui rendre un hommage à la hauteur.

Suivez la caravane

Cette année encore, le rendez-vous initial est donné aux Tournesols. Le convoi s'élancera à 14h30 sur l'avenue Aristide Briand, en direction de la place de la gare, avant de remonter l'avenue Jean Jaurès et d'arriver dans le Parc des Coquelicots vers 16h par la rue Maxime Ménard. Point d'orgue de cette grande fête, l'allumage du bûcher du bonhomme Carnaval, sur le thème 2020. Cette année, le service Enfance a ainsi concocté un gâteau d'anniversaire géant pour célébrer les 20 ans du Festival International du Cirque. Une « pâtisserie » dûment décorée, avec de nombreux personnages : trapézistes, clowns... Dans le parc, les participants pourront également se restaurer avec des ventes de crêpes, boissons, bonbons ou encore gâteaux. Un stand de maquillage sera en outre installé à destination des enfants.

Des associations et services mobilisés

Une fois encore, plusieurs services de la commune et associations domontoises ont répondu à l'appel du carnaval. Grand habitué de l'événement, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens assurera l'ambiance avec une batucada ainsi que des danses autour des chars. Bien entendu, l'école de cirque sera présente et participera pleinement à l'animation. Le Service Municipal Jeunesse (SMJ) a de son côté opté pour le thème de Dumbo, l'éléphant le plus célèbre, tandis que le Comité des Œuvres Sociales (COS) présentera un magnifique chapiteau roulant. Du côté des associations, Equistoria défilera sur le thème du cirque gallo-romain alors que Leonardo & Compagnie proposera un char mettant à l'honneur la commedia dell'arte, avec des déambulations en costume des bénévoles de l'association. Les scouts seront eux aussi de la partie, avec un char autour de la caravane de Madame Irma. Enfin, le Comité des Fêtes proposera une déambulation sur les métiers du cirque. Le convoi sera également accompagné par des échassiers et une fanfare.



LE PARCOURS

- 14h30 : départ des Tournesols, avenue Aristide Briand
- Passage place de la Gare vers 15h15
- Arrêt au marché
- Remontée de l'avenue Jean Jaurès
- Arrivée dans le parc des Coquelicots vers 16h

par la rue Maxime Ménard pour le bûcher de « Bonhomme Carnaval »
- Maquillage gratuit dès 13h30 et à l'arrivée
Dans le parc des Coquelicots : vente de crêpes, boissons, gâteaux...



EN COULISSES...

De nombreuses associations et les services communaux se mobilisent pour assurer une ambiance festive. Quelques indiscretions sur les préparatifs et les surprises qui vous attendent le 25 avril... En piste !



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Association Solidarité entre Familles

Dépaysement assuré avec ses déguisements aux couleurs de l'Afrique.

Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens

Plus de 120 personnes du centre déambuleront au rythme d'une batucada. L'école de cirque Happy Hands fera bien sûr des démonstrations. Cette année, une classe de l'école Pierre Brossolette accompagnera le centre.



Comité des Fêtes

Acrobate, clown, contorsionniste, dompteur, jongleur... Les métiers du cirque seront mis à l'honneur par une dizaine de bénévoles !

Comité des Œuvres Sociales

Sur le chapiteau roulant, avec en arrière-plan une piste de cirque réalisée avec des voilages, vous pourrez admirer un ours cabré de plus de 2 mètres de hauteur.

Crocus Blanc

Comme tous les ans depuis la création de l'association, les bénévoles de Crocus Blanc déambuleront dans les rues de la ville avec des déguisements hauts en couleur... Le carnaval de Domont est sacré pour les Crocus car cet événement a été leur première sortie lorsque l'association a été lancée.

Equistoria

Le thème de l'association Equistoria sera les jeux du cirque romain avec la construction du Colisée, l'amphithéâtre emblématique de la Ville éternelle. Autour du char défilèrent des soldats romains et des gladiateurs...



Leonardo & Compagnie

L'association a choisi d'illustrer les premiers cirques ambulants au temps du Moyen Âge avec la commedia dell'arte et les saltimbanques. Pour cette nouvelle édition du carnaval auquel elle participe depuis 10 ans, une équipe de 10 personnes s'affaire à la conception du char... chacun scie, découpe, coud, jusqu'au grand jour de l'assemblage définitif sur le char, la veille du défilé !

Scouts et Guides de France de Domont

Les scouts représenteront le cirque rétro avec la roulotte de Madame Irma. Les déguisements seront vintage : homme haltère, dompteur d'ours, siamois, monsieur Loyal, accordéoniste...



DU CÔTÉ DES SERVICES

Service Municipal Jeunesse

Avec pour thème Dumbo, l'équipe du SMJ fabrique un éléphant qui fera des bulles de savon avec sa trompe ! Il y aura également sur le char un guichet de cirque.

Accueils de loisirs

Les petits domontois et les animateurs vont donner vie à un gâteau hors du commun.



Sapeur-pompier volontaire : un engagement citoyen au service des autres

Plus qu'un simple engagement bénévole, devenir sapeurs-pompiers volontaires (SPV) est une véritable démarche citoyenne en faveur des autres. Le centre de secours de Domont recherche en permanence de nouvelles recrues motivées pour répondre à ses missions de service public.

Impossible de les distinguer, même avec le regard le plus affûté du monde, et pourtant ils sont nombreux chaque jour sur le terrain. À Domont, les sapeurs-pompiers volontaires constituent près de la moitié des effectifs quotidiens du centre de secours. Affectés aux diverses missions de secours et d'assistance, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, ils partagent le même uniforme, mais également la même formation et la même exigence que leurs collègues. Tous exercent cependant sur leur temps libre, en parallèle de leur métier. « Il s'agit d'un véritable engagement citoyen au service des autres », explique le Lieutenant Mathieu, chef du centre de secours de Domont. Pas question, donc, de se lancer à la légère. Les sapeurs-pompiers volontaires doivent répondre à des contraintes de formation et de disponibilité avec des compétences à entretenir et des engagements à respecter.

Répondre à un réel besoin

Il faut dire qu'avec une activité opérationnelle toujours très élevée dans les casernes d'Île-de-France, l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires est indispensable afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations. Chaque année, le centre de secours de Domont intervient ainsi environ 3000 fois sur l'ensemble des 9 communes sous sa responsabilité : Attainville, Baillet-en-France, Bouffémont, Domont, Ézanville, Moisselles, Montsault, Piscop et Villaines-sous-Bois. Un nombre important de sorties qui justifie un recrutement permanent de volontaires. D'autant que l'engagement de ces derniers est étroitement lié à l'évolution de leur vie professionnelle ou privée. « Il existe un turnover naturel lié au cycle de vie de chacun », précise le Lieutenant Mathieu. Il est donc vital de réussir à équilibrer ses effectifs pour garantir un niveau de service constant. À l'heure actuelle, le centre de secours de Domont compte 37 sapeurs-pompiers volontaires, qui évoluent au quotidien aux côtés de 17 professionnels, le tout sous le commandement de deux officiers. Pour autant, il restera toujours de la place pour des recrues motivées souhaitant donner un peu de leur temps.

Une activité accessible à tous et toutes

Pour exercer une activité de sapeur-pompier volontaire, pas besoin d'être un(e) athlète de haut niveau. Il est simplement nécessaire d'être majeur et de pouvoir satisfaire une certaine exigence physique et morale, indispensable à l'exercice des missions futures. Une activité qui est donc autant accessible aux hommes qu'aux femmes, alors que ces dernières hésitent encore trop souvent à franchir le pas. À tort, puisque leurs compétences sont aussi recherchées et appréciées que celles de leurs homologues masculins. Domont compte d'ailleurs actuellement 5 femmes parmi ses SPV. Autre critère indispensable, il faut être motivé pour apprendre les bases du métier et continuer de se former au fil des mois et des années. Une tâche qui incombe à chaque sapeur-pompier pour toujours être performant sur le terrain. Des sapeurs-pompiers « mono-mission » sont désormais intégrés dans les casernes. Ces derniers assureront les missions de secours sanitaires uniquement, par souhait mais aussi par contrainte, pour les personnels ayant des restrictions médicales ou physiques. Sous réserve d'aptitudes, l'engagement « mono-mission » pourra évoluer, à tout moment, vers un engagement « toute-mission ». L'agent assurera alors l'ensemble des missions dévolues aux services de secours : incendie, secours d'urgence et opérations diverses.

EN CHIFFRES

17
sapeurs-pompiers professionnels

37
sapeurs-pompiers volontaires

9
communes d'intervention

3000
interventions annuelles sur 96 000 au niveau départemental



Comme la Caporal Lucie Sinnadurai, une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires officie à Domont sous les ordres du Lieutenant Laurent Mathieu

JE VEUX DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, COMMENT FAIRE ?

Le centre de secours de Domont étudie toutes les candidatures. Si vous avez au moins 18 ans et que l'activité de sapeur-pompier vous intéresse, n'hésitez donc pas à prendre contact avec le commandement. Un premier entretien permettra au candidat d'exposer ses motivations et d'être sensibilisé aux droits et devoirs des sapeurs-pompiers volontaires. À l'issue, en cas d'entretien concluant, le candidat sera convoqué à des épreuves physiques et de robustesse inhérentes à l'activité de sapeur-pompier. C'est ensuite le comité de centre, composé de sapeurs-pompiers de la caserne de Domont, qui se charge d'émettre un avis sur les recrutements, avant que le chef de centre ne prenne la décision finale. Les nouvelles recrues sont ensuite appelées à passer une visite médicale ciblée sur le métier de sapeur-pompier avant d'être recrutées et de pouvoir participer aux formations. Un parcours sera calibré pour chaque nouvelle recrue, accompagnée par un tuteur, afin qu'elle appréhende au mieux sa formation et les codes des sapeurs-pompiers. Une étape obligatoire avant de pouvoir prétendre partir sur le terrain.

**Centre de secours de Domont : 50, rue André Nouet
Tél : 01 30 11 90 70**



INTERVIEW CAPORAL LUCIE SINNADURAI, Sapeur-pompier volontaire et chef d'équipe

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai été Jeune Sapeur-Pompier à Villiers-le-Bel pendant 4 ans, avant d'y devenir volontaire pendant deux ans. Après une pause d'environ 4 ans, le temps que mes deux enfants soient scolarisés, j'ai repris une activité de volontaire à Domont il y a un peu plus de 2 ans. En parallèle, je suis infirmière vacataire, ce qui me permet de gérer à la fois ma vie de famille, ma vie professionnelle et mes gardes au centre de secours.

POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ VOUS ENGAGER COMME SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

À l'origine, le métier de sapeur-pompier m'attirait. Au fil du temps, c'est devenu une passion. Que ce soit dans le cadre de mon mé-

tier d'infirmière ou dans mon engagement comme sapeur-pompier volontaire, j'ai toujours eu l'envie d'aider. Il faut être passionné, car il s'agit d'un métier qui demande du temps, que ce soit pour se former au début ou pour entretenir ses connaissances et continuer de progresser. Des vies sont en jeu.

BEAUCOUP DE FEMMES HÉSITENT À S'ENGAGER COMME VOLONTAIRE, QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS LEUR PASSER ?

De ne pas hésiter ! Il n'y a rien d'impossible. Chaque nouvelle recrue a un parrain, donc tout se passe bien lors de l'intégration. Il faut s'entraîner car c'est un métier physique qui demande un minimum de force et d'endurance. Mais c'est exactement la même chose pour les hommes. Il est donc important de ne pas se bloquer et d'aller de l'avant pour se lancer dans ce que l'on aime.

La Ville remonte à la source

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville a décidé de recenser les sources potentielles sur le territoire de la commune.

La notion de source définit les réservoirs d'eau naturels (et non artificiels), c'est-à-dire les endroits où l'eau sort naturellement du sol, tels que les puits, rus, mares, étangs, petits bassins, fontaines, abreuvoirs, infiltrations, remontées de nappes phréatiques.

Si vous avez connaissance de l'existence de ce type de sources sur votre terrain, dans votre quartier ou dans la ville, vous êtes invité à le signaler au service juridique de la mairie,

par mail ou par courrier. Ces informations permettront à la commune de réfléchir aux mesures à envisager en matière d'urbanisme et ainsi prescrire une réglementation protectrice des situations et des biens.

**Contact : juridique@domont.fr
Hôtel de Ville - Service juridique - 47 rue de la Mairie
BP 40001 - 95331 Domont Cedex - Tél : 01 39 35 55 00**



Élections municipales 2020 : mode d'emploi

Le 15 mars, les électeurs seront appelés aux urnes à l'occasion des élections municipales. Comme en 2014, ce scrutin permettra aux Domontois de choisir à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires élus pour les six prochaines années.



Pas de grand changement à signaler cette année. Avec une population de plus de 15000 habitants, les électeurs de Domont éliront leurs conseillers municipaux au scrutin de liste bloquée, c'est-à-dire qu'aucun nom ne sera modifiable, pour une durée de six ans. Comme lors des dernières élections municipales, il sera également demandé aux électeurs de choisir les nouveaux conseillers communautaires. Les candidats qui figureront sur la liste communautaire sont eux-mêmes issus de la liste municipale. Les conseillers élus devront donc prendre des engagements pour leur « bassin de vie » et non leur seule commune. Une grande nouveauté toutefois, Domont a rejoint une nouvelle intercommunalité en 2016 : la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée qui regroupe 18 communes.

EN CLAIR

Mode de scrutin : Scrutin proportionnel de liste, à deux tours, avec prime majoritaire.

Composition des listes : Les listes comprennent au minimum 33 noms, soit le nombre de sièges à pourvoir. En effet, un décret permet désormais de déposer une liste comprenant deux noms de plus afin d'éviter une nouvelle élection en cas de démission dans les communes où une seule liste avait candidaté. Les listes doivent être complètes et ne peuvent être modifiées par les électeurs. Le bulletin ne devra pas être raturé sous peine de nullité. Conformément à la loi sur la parité du 6 juin 2000, les listes devront compter autant de personnes des deux sexes, avec alternance obligatoire.

Décompte des suffrages : Les suffrages sont décomptés par liste.

Scrutin : La liste qui obtiendra la majorité absolue (50 % + 1 voix) des suffrages exprimés et représentant au minimum 25 % des inscrits, remportera l'élection et recevra la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête. Pour ce scrutin, une seule liste se présente à Domont, il n'y aura donc pas de second tour pour voter.

Élection des conseillers communautaires : Le bulletin de vote de chaque liste municipale comprend, dans sa partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire, qui doivent également être candidats au conseil municipal. Les deux listes sont élues en même temps et répondent aux mêmes règles quant à leur composition. Vous n'aurez à voter qu'une seule fois pour ces deux listes.

QUI VOTE ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de Domont. Une carte électorale est délivrée à toutes les personnes qui sont nouvellement inscrites.

Si vous êtes un ressortissant européen, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste complémentaire de votre commune.

Renseignements :
Service état civil en mairie
Tél : 01 39 35 55 00

LES JUSTIFICATIFS À PRÉSENTER

Dans toutes les communes, les électeurs devront impérativement présenter une pièce d'identité au moment de voter. Seront acceptés les cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire, cartes de combattant, cartes de fonctionnaire avec photos délivrées par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'État, cartes d'invalidité civile ou militaire avec photos délivrées par les autorités militaires, permis de chasse avec photo, titre de réduction de la SNCF avec photo.

Ces titres doivent être en cours de validité, sauf passeports et cartes nationales d'identité qui peuvent être périmés. Pensez également à vous munir de votre carte d'électeur.



Pensez à la procuration !

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour une raison médicale, professionnelle ou parce que vous êtes en vacances à l'étranger ? Il est quand même possible de faire valoir votre suffrage en donnant procuration à un proche de confiance (famille, voisin...). Une procuration vous permettra de vous faire représenter par un autre électeur le jour du scrutin. Pour ce faire, il est nécessaire que la personne choisie soit inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et qu'elle ne dispose pas d'autre procuration le jour du vote. Pour faire une procuration, vous pouvez vous rendre au tribunal judiciaire, à la brigade de gendarmerie ou dans un commissariat de police pour remplir un formulaire. Ce dernier est également accessible sur internet. Attention, il est toutefois nécessaire d'effectuer les démarches le plus tôt possible et de préciser pour quel(s) scrutin(s) vous souhaitez être représentés par un tiers. Le jour du vote, la personne en charge d'exprimer votre voix devra venir directement dans votre bureau de vote avec la procuration, munie de sa carte d'identité.

QUID DE L'ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin des élections communautaires est identique à celui des élections municipales.

La liste arrivée en tête obtient 50 % des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont distribués à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Ainsi, l'opposition municipale peut être représentée au sein de l'organe délibérant des intercommunalités.

UN BULLETIN, DEUX LISTES

Les deux listes (municipale et intercommunale) figurent de manière distincte sur le même bulletin de vote. L'électeur n'aura donc à insérer qu'un seul bulletin dans l'urne.

PARITÉ

Elle s'applique également aux élections des conseillers communautaires, dont les listes devront compter autant d'hommes que de femmes.

CHOIX DES CANDIDATS

Les candidats de la liste intercommunale doivent également figurer sur la liste municipale.

NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR

La liste comportera 7 candidats pour un total de 5 sièges à pourvoir (2 sièges supplémentaires en cas de démission).

DURÉE DU MANDAT

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux (6 ans).

EN SAVOIR PLUS SUR LA CAPV

Créée le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée ou CAPV est issue de la fusion de la communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM) et de la communauté de communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), étendue aux communes de Montlignon et Saint-Prix. Elle constitue un bassin de vie de près de 184000 habitants répartis sur 18 villes : Andilly, Attainville, Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Enghien-les-Bains, Ézanville, Groslay, Margency, Moisselles, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Gratien, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Prix et Soisy-sous-Montmorency.

Les municipalités membres lui ont délégué différentes compétences en vue d'élaborer un projet commun d'aménagement et de développement du territoire et d'en faciliter la gestion locale.

L'Agglomération compte 9 compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat
- L'action en matière de politique de la ville
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- L'accueil des gens du voyage
- La collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- L'assainissement
- La gestion de l'eau potable

À ces compétences s'ajoutent des missions dites « optionnelles », par exemple en matière de création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, ou de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE VALLÉE

1, rue de l'Égalité CS 10042 - 95233 - Soisy-sous-Montmorency Cedex
Contact : 01 30 10 91 61 / contact@agglo-plainevallee.fr
www.agglo-plainevallee.fr

Les Cartonnages Guillaume emballent les plus grandes marques

Filiale du groupe français Verpack, les Cartonnages Guillaume revendent un savoir-faire de plus de 90 ans dans la fabrication d'emballages. Une qualité reconnue que la PME met aujourd'hui au service de clients prestigieux.

Alcool, parfumerie, chocolats ou encore cosmétiques. Sans le savoir vous avez peut-être déjà eu entre les mains l'un des emballages produits à Domont par les Cartonnages Guillaume. Créée il y a neuf décennies à Paris, l'entreprise est installée rue du Plant Loger à Domont depuis cette année, après 50 ans passés à Pierrefitte-sur-Seine. « Nous avons fait le choix de la commune pour sa proximité avec des grands axes comme la Francilienne ou la D 301 et la possibilité d'emménager sur un site plus moderne et plus accueillant », explique Stéphane Santus, le directeur des Cartonnages Guillaume. Une expertise qu'elle met au service de Verpack, un groupe familial français bien implanté, avec cinq sites de cartonnage (quatre en France et un en Tunisie) et environ 400 salariés.

Domont fait un carton

Si l'art du cartonnage est une compétence qui se perd dans l'Hexagone, la PME est équipée pour répondre à des demandes de production massive. Son cœur de métier : découper et habiller le carton avec du papier pour créer des emballages. « Nous fabriquons exclusivement des coffrets en carton recouvert avec des côtés que l'on découpe et que l'on colle », développe Stéphane Santus. Au sein du groupe, la société Domontoise jouit d'un placement haut de gamme. Parmi les clients de la société domontoise, plusieurs prestigieux grands groupes français dont elle garde jalousement les noms. « En revanche, il n'y a jamais de produits stockés chez nous », tempère Stéphane Santus, dont les équipes se chargent uniquement de créer et d'expédier les emballages vers les sites de ses clients en France et à l'étranger.

Un savoir-faire recherché

Si les machines font partie intégrante du processus de production, l'entreprise peut également compter sur des employés formés au travail manuel. Un savoir-faire indispensable pour satisfaire certaines commandes, comme la création de boîtes rondes, une tâche encore impossible à automatiser. Avec 6 millions de coffrets fabriqués par an, la PME est toujours à l'affût de talents pour rejoindre ses équipes. « Nous recherchons particulièrement des conducteurs de machines », explique Stéphane Santus. Une compétence pas forcément facile à trouver. Pour compenser le manque de candidats, l'entreprise a donc recours à la formation de ses salariés.

Une démarche environnementale pour un impact moindre

Avec un volume considérable de carton et de papier utilisé chaque année par l'entreprise, se pose forcément la question de l'impact environnemental. Les Cartonnages Guillaume ont fait le choix de n'utiliser que des matériaux recyclés afin de limiter leur empreinte carbone. « Les déchets cartons et papiers retournent également dans le cycle de production », explique Stéphane Santus. Une démarche que la société applique à d'autres secteurs de la production. Elle n'utilise par exemple que des colles issues de déchets organiques ou végétales.

Informations pratiques
Cartonnages Guillaume
1, rue du Plant Loger
Tél : 01 49 71 36 31
www.verpack.fr



Sous la direction de Stéphane Santus (à gauche), une équipe de 70 personnes produit chaque année des emballages pour des groupes prestigieux.



En utilisant du papier issu du recyclage et des colles sans produits chimiques, l'entreprise limite au maximum son impact environnemental.



EN CHIFFRES

70
salariés permanents
5 000 m²
de locaux
6 millions
de coffrets produits par an

DÉCOR PLUS SATISFAIT VOS ENVIES DE DÉCO

Peintures, outillage, revêtement de sols et murs. Depuis le 6 janvier dernier, Décor Plus a ouvert ses portes rue de Paris à Domont.

Pas de panique si vous aviez vos habitudes chez Dekopeint, la nouvelle enseigne vient prendre la suite directe de l'ancienne boutique. Le précédent propriétaire des lieux assure même la transition au sein d'une équipe de 4 personnes menée par un nouveau gérant indépendant. À la clé, un agencement revu et quelques nouveautés dans les rayons. La force de l'enseigne domontoise, c'est de faire partie d'un réseau de 9 magasins tous gérés par des indépendants travaillant ensemble pour répondre à toutes les demandes des clients.

Décor Plus Domont - 4 rue de Paris - Tél. : 01 39 85 49 37
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 9h à 12h



DE L'IDÉE AU PROJET

Vous avez une idée de création d'entreprise ou d'association ? Vous vous posez des questions sur l'opportunité de vous lancer ? Le service d'amorçage de projet de Plaine Vallée vous aide dans votre réflexion.

Si vous souhaitez vous mettre à votre compte, créer une entreprise ou fonder une association, votre conseiller Plaine Vallée est là pour vous aider dans l'amorçage et la réalisation de votre projet.

Votre conseiller vous reçoit sur rendez-vous et anime des ateliers collectifs pour :

- vous accompagner dans la recherche d'une idée et la faire mûrir ;
- vous aider à formuler plus concrètement votre projet de création d'activité ;
- vous informer sur les étapes de la création d'entreprise, les aides et les possibilités d'accompagnement de proximité ;
- vous orienter vers un expert en création d'entreprise qui vous permettra de finaliser votre projet et vous mettra en relation avec les partenaires de Plaine Vallée pour le financement et le test d'activité.

Ce service est proposé gratuitement à tous les porteurs d'idée du territoire, quel que soit leur statut, leur âge ou leur secteur d'activité.

Plaine Vallée organise un Café Créa dédié aux porteurs de projet, le vendredi 27 mars de 14 h à 16 h au Carré nature de Saint-Gratien. Venez échanger avec ceux qui vont booster votre projet !

Renseignements : Audrey Deneve
Tél : 0800 103 083 / 06 78 95 37 86
adeneve@agglo-plainevallee.fr - www.eco-plainevallee.fr



PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

En début d'année, Emie Goutx a rejoint le cabinet de Julien Gouvernet au 5 rue Censier. Ils exercent tous deux en tant que pédicures-podologues.

Contacts : Julien Gouvernet 06 60 13 29 72 / Emie Goutx 06 66 80 14 78



Des vacances bien remplies

Les vacances d'hiver ont été animées pour nos jeunes Domontois. Que ce soit aux accueils de loisirs, au SMJ ou encore au Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, les vacanciers ont fait le plein d'activités. Petit tour d'horizon...

LES ACCUEILS DE LOISIRS

À Jean Piaget, les activités tournaient autour du thème « *Les animaux de Madagascar font leur cirque* », alors qu'au Trou Normand les enfants formaient leur « *troupe* ». Les petits ont aussi profité de sorties variées : Musée de l'air, Defoul'kids, cinéma de Domont, patinoire, cirque Bouglione... Tout le monde s'est bien amusé.



LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

En plus des activités sportives et manuelles, les jeunes ont participé à la conception du char du carnaval ainsi qu'aux fresques murales dans les salles du bas du SMJ. Les sorties ont eu un franc succès, notamment le musée Grévin et l'atelier Graff. Le grand jeu du « *loup garou de Thiercelieu* » a beaucoup plu aux jeunes. Le mini-séjour au ski s'est déroulé dans la bonne humeur ; ils se sont très bien débrouillés et ont bien rigolé.



LE CENTRE GEORGES BRASSENS

Sur l'ensemble des vacances, le centre a accueilli 160 stagiaires autour des arts du cirque, du cinéma d'animation, des danses urbaines, de la peinture, du dessin, du théâtre, de l'anglais... Entre détente et distraction, les ateliers ont permis à chacun de passer de bons moments en groupe.

LES COLLÉGIENS AU CŒUR DES MÉTIERS

Vendredi 28 février se tenait le traditionnel Forum des métiers au collège Aristide Briand. Destiné aux élèves de 3^{ème} pour les aider dans leur orientation, cet événement a accueilli une trentaine de professionnels pour l'occasion.

Qu'est-ce que tu aimerais faire plus tard ? Nul doute que le Forum des métiers a aidé les collégiens à répondre à cette question récurrente. Organisé pour la 7^e année par Isabelle Horta, professeur d'anglais, avec l'aide des élèves volontaires de sa classe de 3^{ème}, ce rendez-vous offre l'opportunité à près de 200 collégiens de rencontrer des professionnels et de découvrir des métiers d'horizons variés. Pilote, sage-femme, psychologue, journaliste, responsable qualité, ingénieur dans l'industrie spatiale, auxiliaire de puériculture... Tous ont pu présenter leur profession, répondre aux interrogations des jeunes et éventuellement démentir les idées reçues. Des organismes et établissements avaient fait aussi le déplacement pour renseigner les jeunes sur leurs formations, tels que le CFA du Val-d'Oise, l'École Nationale des Professions de l'Automobile (GARAC), les lycées de Montsoult et Domont ou encore le groupe Ferrandi Paris, une école française de gastronomie et de management hôtelier. L'Armée de l'Air, la Police Nationale et les sapeurs-pompiers étaient également représentés. En échangeant avec tous ces intervenants, les jeunes y ont vu plus clair sur les études à poursuivre, les carrières à envisager, les compétences à développer, les contraintes à surmonter... Comme le souligne Milany, « *ce forum est très utile car il y a plusieurs corps de métiers qui viennent et ça nous aide pour notre orientation.* » Et Élisa d'ajouter : « *J'ai un peu moins d'appréhensions.* » Le Forum aura été encore cette année une réussite et aura même suscité des vocations.



Prenez date! Journée « Cirque en famille »

Dimanche 15 mars de 10 h à 16 h
Au gymnase des Grands Jardins

Animée par un collectif d'artistes et d'animateurs de cirque, la journée Cirque en famille vous fera profiter d'un moment convivial et ludique avec votre enfant. Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif. Le déjeuner est pris en commun, chacun apportant un petit quelque chose à partager.

À partir de 5 ans - Participation à la journée : 15 € (1 adulte + 1 enfant)
+ 6 € par participant supplémentaire

Renseignements :
Tél : 01 39 91 50 69 - www.centregorgesbrassens.fr

UN NUMÉRO DÉDIÉ AUX AIDES D'URGENCES POUR LES ÉTUDIANTS

Mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Cnous, le numéro national d'appel 0806 000 278 est destiné aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières graves et qui souhaitent s'informer sur les aides d'urgence et les démarches à effectuer pour en faire la demande.

Ce service, ouvert depuis le 10 janvier 2020, met en contact les étudiants avec un conseiller qui les renseigne et les accompagne dans leurs démarches vers les services sociaux afin de bénéficier d'aides spécifiques ou du soutien dont ils ont besoin (allocation annuelle ou aide ponctuelle, aides à la mobilité, à l'insertion professionnelle et à l'accès à la fonction publique...).

La mise en place de ce numéro d'appel s'inscrit dans la logique des autres mesures de renforcement de l'accompagnement des étudiants annoncées par la ministre Frédérique Vidal au mois de décembre 2019, comme le gel des loyers dans les résidences universitaires ainsi que l'extension de la trêve hivernale.

Alors que de nombreux étudiants en situation d'urgence sociale ne bénéficient pas des aides auxquelles ils ont pourtant droit, ce numéro d'appel est une première étape franchie dans l'optique d'améliorer non seulement l'accès à l'information mais également les dispositifs de soutien à destination de jeunes mis en difficulté dans la poursuite de leur parcours académique.



0806 000 278
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Prix d'un appel local, non surtaxé

JPO AU LYCÉE

Comme chaque année, le lycée George Sand de Domont organise sa journée portes ouvertes à destination de tous les éventuels futurs élèves, de leur famille et de tous ceux qui seraient désireux de mieux connaître l'établissement, son équipe pédagogique et les formations qui y sont proposées.

Rendez-vous samedi 21 mars à partir de 9h – Avenue du lycée
Renseignements : 01 39 35 02 13

Nikon Film Festival : le rugby intergénérationnel de Hugo Stach

Étudiant en troisième année d'école de cinéma et joueur de l'équipe Seniors du club de rugby de Domont, Ugo Stach, 20 ans, était en lice lors du dernier Nikon Film Festival. Le jeune réalisateur a pu allier ses deux passions de l'image et du sport dans un court-métrage sur le thème « Une génération ».

Sur les pelouses de rugby ou derrière la caméra, Ugo Stach aime le terrain. Le jeune réalisateur concourrait il y a quelques jours avec son court-métrage « Je suis intemporel » dans le cadre du Nikon Film Festival, qui portait cette année sur le thème « Une génération ». L'étudiant en école de cinéma a décidé de mettre à l'honneur les joueurs du Stade Domontois, club dans lequel il évolue. Une toile de fond toute trouvée pour livrer une production pleinement en rapport avec la thématique du concours. « L'idée m'est venue en me souvenant d'une conversation avec un autre joueur de l'équipe », se remémore-t-il, avant de détailler : « Je me suis rendu compte que beaucoup de coéquipiers plus âgés commençaient à fonder des familles, alors que ces préoccupations me paraissent encore loin à mon âge. Malgré cela, nous évoluons tous au sein de la même équipe ». Deux « générations » de rugbymen, les jeunes adultes et les trentenaires, qu'il a ainsi souhaité mettre à l'honneur.

« Que vous évoquent les mots Rugby et Génération ? »

Amateur de polars, de plans séquences et de belles lumières, c'est malgré tout vers le format documentaire que l'étudiant s'est tourné pour produire une vidéo de 2 minutes 20, durée maximum autorisée dans le cadre de la compétition. Épaulé par plusieurs amis pour le cadre, mais également de son père, Ugo a pu amasser des images d'entraînements et de rencontres dans le cadre d'un véritable travail d'équipe. « Quand je ne pouvais pas filmer moi-même, ce sont eux qui s'occupaient de réaliser les plans dont j'avais besoin », précise-

t-il. L'occasion également pour lui de se frotter à l'exercice de l'interview en interrogeant ses coéquipiers en vidéo. « Je commençais toujours avec la même question : que vous évoquent les mots Rugby et Génération ? » À la clé, des heures d'enregistrements que le réalisateur a dû visionner pour en sélectionner les meilleures parties. « Hélas, il a fallu faire des choix », soupire-t-il. Une fois encore, le vidéaste a pu compter sur le coup de pouce bienvenu d'un ami pour le montage.

D'autres projets en préparation

Fort de cette seconde participation au Nikon Film Festival (il avait travaillé comme cadreur pour un autre réalisateur en 2019), Ugo Stach prépare déjà un autre projet important. En dernière année d'école de cinéma, il doit en effet se pencher sur une fiction comptant pour ses études. Un travail qui regroupe à lui seul toute l'exigence du monde du cinéma professionnel. « Je dois travailler sur la réécriture et l'amélioration du scénario, sur le casting, mais aussi sur toute la phase de pré-production avec l'obtention des autorisations de tournage sur les différents lieux ou les découpes techniques du tournage », énumère-t-il. Un apprentissage utile toutefois pour celui qui se verrait bien poursuivre dans le milieu du 7^e Art jusqu'à, pourquoi pas, réaliser un jour ses propres productions. Comme tous les grands réalisateurs, Ugo garde en tout cas quelques idées en réserve, dont un projet ambitieux. « Mais ça, ce se fera si je possède un jour le budget », sourit-il.

N'hésitez pas à découvrir le court-métrage d'Ugo Stach à l'adresse www.festivalnikon.fr/video/2019/664



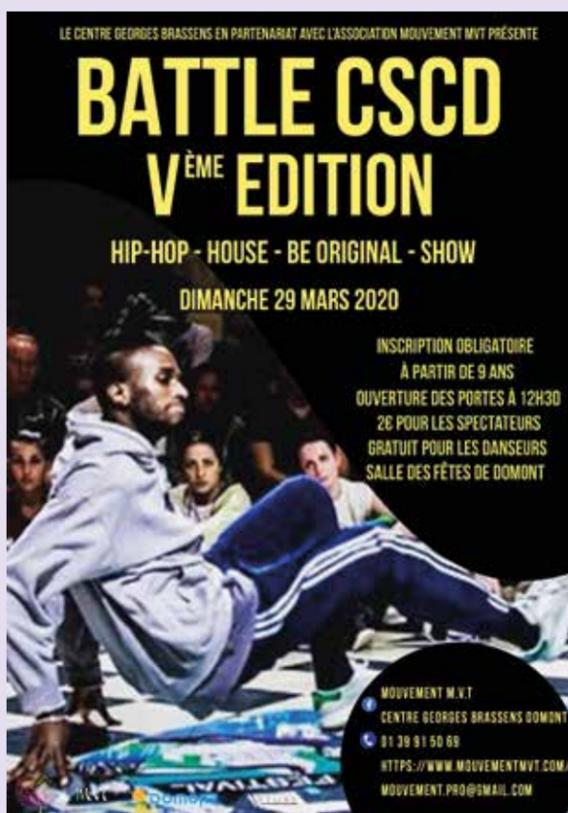
HOP HOP HOP, IL Y A HIP-HOP !

Dimanche 29 mars, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens et l'association Mouvement (M.V.T) organisent la 5^e édition du Battle CSCD à la Salle des Fêtes.

Porté par le professeur de danse Figgy, l'événement met à l'honneur la danse urbaine à travers des shows et des battles hip-hop ou house. Les danseurs et danseuses seront départagés par un jury de professionnels et les vainqueurs se verront remettre un trophée. La catégorie « Be original » fera aussi son retour : chaque participant aura 30 secondes pour laisser libre cours à son expression artistique... Cette

année encore, les prouesses techniques et l'ambiance survoltée devraient être au rendez-vous.

Ouvert à tous à partir de 9 ans
Ouverture des portes à 12h30
2 € pour les spectateurs/Gratuit pour les danseurs
Inscription obligatoire
Renseignements : 01 39 91 50 69
www.mouvementmvt.com



VISITE GUIDÉE DE LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Plaine Vallée Tourisme vous offre, à travers l'expérience enrichie, un nouveau regard sur l'un des plus célèbres édifices de la Vallée de Montmorency.

Accompagné d'un guide et muni d'une tablette numérique comme un cartel interactif, partez à la rencontre de la famille de Montmorency et de son plus illustre représentant le Connétable Anne de Montmorency. Les secrets des vitraux de la collégiale, chefs-d'œuvre du XVI^e siècle se révèlent à vous. Remontez le temps et découvrez grâce à la réalité augmentée le tombeau du Duc Anne de Montmorency et de son épouse Madeleine de Savoie. Grâce aux techniques de numérisation et de modélisation, le monument réapparaît à son emplacement d'origine. Vous pourrez également y découvrir en 3D la crypte fermée au public.



RÉSERVATION : Les visites sont ouvertes sur réservation uniquement auprès de l'Office du Tourisme Plaine Vallée. Tél : 01 39 64 42 94 - Place du Château Gaillard 95160 Montmorency - contact@plainevallee-tourisme.fr



Baseball : les Cerbères parés à croquer la concurrence

Ce mois de mars marque la reprise des différents championnats de baseball. Une saison 2020 riche en nouveautés pour les Cerbères de Domont qui continuent leur progression au fil des années. Le club évoluera pour la première fois en Régionale 1.

Avec des Cerbères qui arrivent d'année en année à trouver de nouvelles têtes, le baseball a la côte à Domont. Fort de 44 licenciés adultes, auxquels viennent s'ajouter une dizaine d'enfants, le club de la commune n'a jamais été aussi présent sur les terrains. Car l'une des grandes nouveautés des derniers mois est la création, en septembre dernier, d'une équipe U9 en partenariat avec le club de Vauréal. Objectif : permettre pour la première fois aux enfants de la commune de fouler les terrains de baseball. « Nous avons déjà réalisé deux tournois à Vauréal et Montigny », se félicite Stéphane Perrin, le président des Cerbères de Domont, qui mise beaucoup sur la formation. Le club s'implique également dans la pratique du baseball par les femmes. Plusieurs joueuses domontoises ont intégré une toute nouvelle équipe féminine créée en partenariat avec les Royals de Pontoise. Cette dernière est inscrite à la première édition du championnat Île-de-France.



Domont pour la première fois en Régionale 1

Mais cette saison, tous les regards seront tournés vers l'équipe 1 masculine, qui a décroché il y a quelques mois sa montée en championnat Régionale 1. L'apogée d'une saison parfaite, pendant laquelle les Domontois n'ont connu aucun revers. Hors de question cependant pour le club d'être trop gourmand. L'exercice 2020 doit avant tout servir d'apprentissage à un échelon plus relevé, face à des adversaires expérimentés. « Cette saison, l'objectif va être le maintien », assure Stéphane Perrin. Ce qui n'empêche pas le club de nourrir d'autres belles ambitions pour les années à venir. À commencer par la création du futur Cerbère Park, dont l'aménagement est toujours en cours sur

un terrain de la fondation « Apprentis d'Auteuil » à Domont. En attendant, les différents collectifs de l'association utiliseront d'autres terrains. « Notre équipe 2 souhaite évoluer aux Fauvettes, alors que l'équipe première jouera sur des terrains prêts en fonction des disponibilités par des équipes partenaires à Vauréal, Cergy ou Herblay. Il pourra également arriver que nos adversaires nous reçoivent, c'est-à-dire que nous jouions des rencontres domiciles à l'extérieur », précise le président. Une preuve de l'excellente entente régnant au sein des clubs de la ligue valdoisienne de baseball.

N'hésitez pas à suivre l'actualité des Cerbères sur Facebook ou à l'adresse www.cerbères-domont.com et à venir soutenir les différentes équipes.

CÉLINE HUTSEBAUT : LE VÉLO DANS LES GÈNES

Présidente de l'US Domont Cyclisme, Céline Hutsebaut perpétue une belle histoire familiale marquée par l'amour pour la petite reine. Un sport dans lequel elle s'investit pleinement.

C'est une histoire qui dure depuis près d'un siècle. Arrivé en 1925 au sein de l'USOD, le cyclisme fait partie des plus anciens sports proposés à Domont. Fondée par Pierre Hutsebaut, l'US Domont Cyclisme a été présidée au fil des années par quatre générations de passionnés. Depuis 2007, c'est Céline Hutsebaut qui est au guidon de cette véritable institution. Maman de deux enfants, cette Domontoise perpétue un héritage familial qui s'inscrit autant sur la route que sur les chemins ou en forêt. Très impliquée, c'est elle qui s'occupe entre autres de l'école de vélo le samedi matin, aux côtés d'un second éducateur. La présidente s'attelle également à l'organisation des grands événements annuels de l'US Domont Cyclisme : la traditionnelle course de cyclo-cross en janvier (course accueillant les professionnels), celle de VTT sur l'Île de loisirs de Buthier (77), sans oublier l'incontournable course en nocturne proposée chaque année en juin (seule course de première catégorie du département).

La première femme arbitre internationale de VTT

Céline Hutsebaut vit pleinement pour son sport. Salariée de la Fédération Française de Cyclisme, elle est surtout devenue, en 2019, la première femme arbitre internationale en VTT de France. Une véritable affaire de famille cette fois encore. « J'ai vu faire mon père et mon grand-père », se souvient-elle. « Un jour, sur une course, mon grand-père m'a donné un bloc-note et m'a demandé de noter tout ce que j'entendais ». Une grande première pour la jeune Céline qui s'est ensuite perfectionnée au fil des années. Car, pour atteindre le Graal, il lui aura fallu valider plusieurs échelons. D'abord arbitre régionale, elle a validé le concours national en 2010, puis national élite en 2014. Un sésame indispensable pour pouvoir tenter sa chance lors de l'examen international, entièrement en anglais. « Pendant une semaine, nous avons eu affaire à des cas pratiques et des cours de management pour nous apprendre à gérer les différents publics auxquels nous sommes confrontés lors des compétitions », précise la présidente.



UN CLUB DE PREMIER PLAN

Familièrement, on pourrait dire que l'US Domont Cyclisme est une affaire qui roule. Aujourd'hui, le club compte une soixantaine de licenciés, dont une quarantaine d'enfants. Ces derniers bénéficient d'une randonnée ou d'une compétition par mois afin de mettre en pratique les enseignements de l'école de vélo. Preuve de la qualité de son encadrement, l'association accueille quelques pépites, à l'instar d'Antoine Orchamp, Théo Roudeau et Hugo Savina (junior élite), tous trois internationaux dans leur catégorie, ou encore Cyril Bazin, qui évolue en catégorie Master, seulement un échelon en-dessous. Elle revendique également quelques beaux résultats, notamment chez les jeunes avec deux podiums lors des derniers « Val-d'Oise Trophy Jeunes ». Faute de section loisir, le club se tourne vers la compétition. Il revendique donc une moyenne d'âge peu élevée chez ses pratiquants. « Notre coureur le plus âgé a 37 ans », précise Céline Hutsebaut, qui souhaiterait voir émerger un groupe davantage dédié aux amateurs de balades. « Il nous faudrait quelqu'un pour encadrer », assure-t-elle. Avis aux amateurs donc !

L'écho des clubs

L'ÉCOLE DE RUGBY AU STADE DE FRANCE



Dimanche 9 février, les petits rugbymen domontois ont eu la chance d'assister à la rencontre France-Italie au Stade de France dans le cadre du tournoi des 6 nations. Accompagnés de l'équipe dirigeante, ils ont applaudi la victoire du XV de France. Les places leur avaient été offertes par la Fédération Française de Rugby.

Agenda : Les seniors du SDRC affronteront Roubaix dimanche 29 mars au stade des Fauvettes, à 13h30 pour l'équipe B et à 15h pour l'équipe A.

LE TWIRLING REÇOIT À DOMONT



Le Twirling Club de Domont organise en collaboration avec le département du Val-d'Oise et la ligue Île-de-France, une compétition nationale 3 au gymnase Jean Jaurès le samedi 4 avril de 8 h à 18h30 et le dimanche 5 avril de 8 h à 17 h. Venez nombreux découvrir et soutenir les athlètes.

Renseignements : 06 78 01 14 30

La randonnée des cinq forêts

2020
19
avril

35, 50 ou 65 km
sur route entièrement bâchées.

Pour de plus amples renseignements
site internet : <http://uc-domont.webnode.fr>
Contact : D. Leblanc
Tél. : 06 08 15 18 69
e-mail : ucdomont@aliceadsl.fr

Le port du casque est vivement conseillé

Domont

Parc de la mairie
Départ. : 7h30 à 10h
Clôture : 15h

Tarifs :
Licenciés :
adulte : 4 Euros
-18 ans : gratuit

Non licenciés :
adulte : 5 Euros
-18 ans : 2 Euros

FF vélo, val d'oise, DOMONT

La randonnée famille

2020
19
avril

Randonnée encadrée
de 20km (2h) à VTT

Les enfants devront être
sous la responsabilité
d'un adulte

Pour de plus amples renseignements
site internet : <http://uc-domont.webnode.fr>
Contact : C. Auger
Tél. : 01 39 91 34 16
ou ucdomont@aliceadsl.fr

Le port du casque est obligatoire

Domont

Gymnase des
grands jardins
Inscriptions : 9h30
Départ : 10h

Tarifs :
Adulte : 1 Euro
Adulte encadré : 4 Euro
Enfant : gratuit

FF vélo, val d'oise, DOMONT

Peinture : l'école d'Écouen s'expose

Représenter les petites gens dans leurs activités quotidiennes, c'était la peinture à la mode avant l'arrivée de l'impressionnisme. Et au XIX^e siècle, on venait de loin pour suivre l'enseignement des artistes d'Écouen. Une exposition de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a permis au public de découvrir le style de l'école de peinture d'Écouen au XIX^e siècle à travers 28 œuvres exceptionnellement présentées à Domont. Proposée par l'association « L'École d'Écouen, une colonie de peintres au XIX^e siècle », ce saut dans le passé visait à donner un coup de projecteur sur cette forme d'art tombée dans l'oubli. De nombreux curieux avaient fait le déplacement à l'occasion du vernissage de l'exposition, organisé le 29 février dernier en présence de Christian Dauchel, président de l'association, de Pascale Herbecq, restauratrice venue présenter son métier, ainsi que de plusieurs élus de la commune. À noter qu'une conférence organisée le 7 mars dernier à l'Auditorium du Lycée George Sand a également permis au public d'en apprendre davantage sur ce thème méconnu.



MIAM MIAM

Mercredi 4 mars, l'équipe du Service Municipal Jeunesse organisait un nouveau mercredi gourmand pour les collégiens adhérents. Dorénavant très attendu par les jeunes, ce rendez-vous mêle atelier de cuisine et activité sportive ou manuelle. Cet après-midi là, les roulés au chocolat n'ont pas fait une bouchée... Et tout le monde avait mis la main à la pâte.



Prochains mercredis gourmands au SMJ :

- Mercredi 18 mars : bâtonnets gourmands et tournoi de Fortnite
- Mercredi 25 mars : muffin et jeux de cartes
- Mercredi 1^{er} avril : mousse au chocolat et jeu du loup-garou

Renseignements et adhésion des collégiens :
Tél : 01 74 04 23 50
sjeunesse@domont.fr

En route !

Vendredi 7 février, le service loisirs seniors proposait une révision ludique et gratuite du code de la route avec les animateurs de l'association AGIR, Claude Jeanguyot et Gilles Le Dain. Accueillis par Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Seniors, les 42 participants ont pu revoir les notions élémentaires du code. Par l'intermédiaire de « l'Oiegirote », un jeu participatif et instructif sur grand écran inspiré du jeu de l'oie, ils ont fait avancer des voitures à l'aide de dés, sur un trajet semé d'embûches. À la suite du jeu, les seniors ont rempli un questionnaire pour évaluer leur niveau et les résultats ont démontré qu'une petite révision ne faisait pas de mal... d'autant que certaines règles de conduite avaient changé depuis l'obtention de leur permis. Cet atelier a ainsi été l'occasion de se remettre à niveau tout en passant un moment distrayant. L'après-midi s'est terminé dans une ambiance conviviale autour d'une collation offerte par la Ville.



music-hall pour les seniors

Dimanche 23 février, une centaine de seniors a passé une sympathique journée cabaret au P'tit Baltar à Nesle, en présence de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Seniors, et Hervé Commo, Conseiller municipal. Tout en dégustant un bon repas, ils ont assisté à un spectacle de 3 h 30 sur le thème du carnaval, avec chanteurs, danseurs et transformistes. L'orchestre a fait danser aussi tout le monde sur des rythmes endiablés !



Les meilleurs pâtisseries

Pendant les vacances, la restauration municipale a organisé deux ateliers culinaires pour les enfants des accueils de loisirs. D'abord le 11 février, les apprentis pâtisseries ont réalisé avec le chef Rémy une pâte à tartiner artisanale, au chocolat et pralin. Chacun est reparti avec un pot à déguster en famille... Puis le 19 février, le chef Frédéric leur a appris la recette des gâteaux roulés au Miel Pops, un vrai délice ! Comme à l'accoutumée, les enfants ont beaucoup apprécié ces ateliers qui les éveillent au goût et à la créativité.



De bonnes affaires

Samedi 7 mars au gymnase Charles de Gaulle, le Comité des Fêtes organisait la 3^e édition de la vente de vêtements d'enfants et d'articles de puériculture par des particuliers. Cette année, 70 exposants avaient profité de l'occasion pour faire du tri dans leurs placards. Quant aux nombreux visiteurs, ils ont pu refaire la garde-robe de leurs enfants à petit prix !



Une soirée gourmande et chaleureuse

Samedi 29 février à la Salle des Fêtes, l'association Les Jardins d'Alain organisait son traditionnel repas annuel, ouvert à tous, adhérents ou non. Cette année, la tartiflette était à l'honneur dans les assiettes. Pommes de terre, lardons, oignons, reblochon, la spécialité montagnarde a régalé les 180 convives. La soirée dansante a été lancée par l'incontournable chenille des jardiniers et s'est poursuivie dans une ambiance pleine de jovialité.



LE CID FAIT SON CABARET

Dimanche 1^{er} mars, les membres du Club Informatique Domontois (CID) ont abandonné un temps leur clavier et leur souris pour entraîner leurs amis à leur fête annuelle. Apprêtés de leurs plus belles parures - robes longues, perruques, boas, nœuds papillons, bretelles et chapeaux - 108 joyeux convives ont investi la Salle des Fêtes. Après avoir savouré le foie gras, le parmentier de canard et les profiteroles, ils ont dansé et chanté sur les plus célèbres musiques de cabaret.



Hommage à Robert Goute

Le 18 janvier, une cérémonie s'est déroulée au cimetière en mémoire de Robert Goute, figure du tambour, décédé en 2014. Issu d'une famille domontoise largement impliquée au service du corps des sapeurs-pompiers au fil des décennies, il a marqué l'histoire de son instrument. Robert Goute a notamment été instructeur, puis Tambour-Major de la musique de l'Air de Paris, responsable de la commission de musique de la Fédération sportive et culturelle de France, membre fondateur de la Confédération française des batteries-fanfares et président de la Fédération internationale de l'école française du tambour. C'est donc au son des percussions qu'un hommage lui a été rendu, en présence d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint, d'Yvon Roussel, président des Tambours de 89 (fondés par Robert Goute) et de Jaqueline Royer, son ancienne secrétaire.



À venir

> Jeudi 16 avril

Le CCFM vous propose une visite de l'exposition Turner au Musée Jacquemart-André.
andre.dohollou@wanadoo.fr

> Dimanche 26 avril

Le CCFM organise un rallye pédestre en forêt de L'Isle-Adam.
andre.dohollou@wanadoo.fr

LA VILLE RECRUTE

UN(E) PSYCHOLOGUE AVEC EXPÉRIENCE DANS LA PETITE ENFANCE

Sous la responsabilité de la Directrice petite enfance et diplômé(e) en Master 2 (psychologue en développement de l'enfant) vous interviendrez, pendant les temps scolaires, au sein de la Maison de la Petite Enfance (Multi Accueil 17 agents / 55 enfants - Crèche Familiale 22 AM / 60 enfants - Relais assistantes maternelles), CDD d'un an de 45 heures par mois.

VOS MISSIONS SERONT :

Dans le cadre institutionnel avec les équipes :

- Participer à la construction et/ou à l'évolution des projets éducatifs et pédagogiques
- Observer les pratiques professionnelles et les analyser avec les équipes
- Visites à domicile chez les assistantes maternelles et groupes de paroles organisés fréquemment
- Effectuer un travail auprès des enfants et parents
- Assurer une présence sur le terrain et un échange avec les professionnels
- Réaliser des grilles d'observation pour objectiver les difficultés potentielles relevées par les professionnels

SAVOIR-ÊTRE : Disponibilité ; Écoute ; Objectivité ; Distance par rapport aux situations ; Impartialité ; Réflexion ; Analyse ; Discrétion.

Annonce détaillée sur le site de la ville + Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mars 2020

Renseignements auprès de M^{me} BERRIER au 01 74 04 21 20

ÉLECTRICIEN

Sous l'autorité du responsable de la régie municipale.

VOS MISSIONS SERONT :

- Exécuter le plan de maintenance des installations électriques du patrimoine communal (dépannages...)
- Réaliser des chantiers de création et de réhabilitation d'installations de courant fort/faible
- Préparer et réaliser les installations nécessaires aux manifestations municipales (Foire...)
- Participations ponctuelles aux activités de manutention de la régie municipale
- Participations aux astreintes techniques

COMPÉTENCES EXIGÉES :

- Diplômé dans le domaine électrique (CAP minimum)
- Habilitations B1, B2, BR, BC, BE
- Connaissance des réglementations ERP
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Permis B

RÉMUNÉRATION : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

UN(E) CHARGÉ(E) D'ACCUEIL

Vous serez chargé(e) d'accueillir, de renseigner et d'orienter les usagers.

VOS MISSIONS SERONT :

- Gestion des différentes demandes du public
- Suivi et gestion de dossiers administratifs et tenue de plannings (salles, véhicules...)
- Assistance aux services afin de délivrer certains documents administratifs (passport, carte d'identité, attestations, etc.)

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

- En contact direct et permanent avec le public et les services, vous représentez l'image de la collectivité auprès des usagers. À ce titre, vous bénéficiez d'une expérience sur un poste similaire, maîtrisez l'outil informatique ainsi que les techniques de communication et de régulation du public.

• Vous disposez d'une importante aisance relationnelle, possédez une certaine qualité d'expression et êtes capable de gérer des situations de stress.

CONDITIONS : Rémunération statutaire et prime de fin d'année

Retrouvez l'intégralité des annonces : www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
47, rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex
 ou grh@domont.fr

Plein tarif : 8,20€ / Tarif - de 18 ans : 4,50€
 - 26ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans : 6,00€
 Tarif groupe : 4,00€ / Abonnés : 5,50€
 Séance du matin : 5,50€ / Séance ciné Senior : 5,00€
 Supplément numérique 3D : 1,50€ / Lunettes : 1€
 Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

SEMAINE DU 13/03 au 17/03	PINOCCHIO 2105	LE CAS RICHARD JEWELL 2109	EN AVANT 1140	L'APPEL DE LA FORÊT 1140	OPÉRA en direct FIDELIO 2130
VENDREDI 13	AVANT PREMIERE	21h00	16h00 - 16h30	-	
SAMEDI 14		16h30	11h00 - 14h00 - 16h15 - 21h00	-	
DIMANCHE 15		14h00	11h00 - 16h30 - 16h30	-	
LUNDI 16		14h00	16h00 - 16h00	20h30	
MARDI 17		-	16h00 - 16h15	-	

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)
 12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

Programme des activités seniors 2020

VENDREDI 3 AVRIL

Découverte du Château d'Auvers-sur-Oise

Attention : 57 places maximum

Inscription aux Tournesols

Mardi 24 mars De 9h à 12h

Départ : 13h - Parc de l'Hôtel de Ville / 13h15 - Les Tournesols

Participation : 15 €

Le Château d'Auvers vous propose une véritable plongée dans la peinture impressionniste. C'est une expérience immersive, émotionnelle et sensorielle.

Un petit goûter sera pris sur place à la fin de la visite.

Service Loisirs Seniors - Tél : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

COVID-19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
 0 800 130 000 (appel gratuit)

« MARS BLEU » : MOIS DE SENSIBILISATION POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Chaque année, le mois de mars annonce la campagne nationale « Mars Bleu » pour sensibiliser au dépistage du cancer colorectal, une maladie des cellules qui tapissent l'intérieur du côlon ou du rectum.

Cette mobilisation est l'occasion de rappeler que le cancer colorectal est le 3^e cancer le plus fréquent avec 45 000 cas estimés par an et le 2^e cancer le plus meurtrier avec 17 000 décès par an. Pourtant, détecté à un stade précoce, il se guérit dans 9 cas sur 10. Depuis 2016, le cancer colorectal est plus facile à dépister grâce au test immunologique qui ne nécessite plus qu'un seul prélèvement au lieu de trois auparavant. Il permet également de détecter des lésions précancéreuses avant même qu'elles ne se transforment en cancer. En France, le dépistage du cancer colorectal est organisé par les Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) qui invitent les hommes et les femmes de 50 à 74 ans à retirer leur test immunologique chez leur médecin traitant. Rapide, indolore, gratuit et à faire chez soi tous les 2 ans.

Renseignements :
CRCDC d'Île-de-France - Val d'Oise : 0 800 332 357 (appel gratuit)
Facebook : CRCDC IDF - Val d'Oise

LES CHIFFRES CLÉS

32,1 % des Français éligibles participent au dépistage organisé du cancer colorectal.

33,4 % des femmes se font dépister, davantage que les hommes (30,7 %).

En Île-de-France, le taux de participation est de **28,3 %**.

32,5 % des Valdoisiens ont effectué le test de dépistage.

Pour rappel, les standards européens préconisent un taux de participation supérieur ou égal à **45 %**.

LES CONSEILS DE L'AVOATE



LES ÉTAPES PRÉALABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE D'EXPULSION

Il existe deux étapes préalables et obligatoires :

- le propriétaire doit demander à l'huissier de justice de délivrer au locataire débiteur un commandement de payer visant la « clause résolutoire » insérée au contrat de bail. Le locataire disposera alors d'un délai de 2 mois pour régler la totalité de la dette locative.

- à défaut de paiement, le bailleur pourra assigner le locataire devant le Tribunal de proximité pour faire constater l'acquisition de la clause résolutoire qui entraîne la résiliation du contrat de bail et obtenir l'expulsion.

Lors de cette procédure, le locataire pourra, sur justificatifs, expliquer les raisons de ses impayés et demander des délais pour apurer sa dette. Le bailleur peut s'opposer à cette demande.

Au vu des éléments produits par les parties, le juge pourra :

- soit, prononcer la résiliation du contrat de location et ordonner l'expulsion du locataire,

- soit, accorder au locataire des délais de paiement et suspendre ainsi les effets de la clause résolutoire et donc toute expulsion. Mais attention, le locataire doit non seulement régler les échéances fixées par le juge mais également le loyer mensuel. Si le locataire omet de régler une seule mensualité, le bailleur retrouve la possibilité de l'expulser.

Dans tous les cas, le propriétaire fera signifier par voie d'huissier la décision au locataire. À l'issue du délai d'appel (1 mois) et si le locataire est toujours dans les lieux, l'huissier délivrera un commandement de quitter les lieux dans un délai maximum de 2 mois. Le locataire peut alors saisir le juge de l'exécution pour tenter d'obtenir des délais pour quitter les lieux.

À défaut pour le locataire d'avoir quitté les lieux, l'huissier sollicitera de la Préfecture le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion qui ne peut avoir lieu pendant la trêve hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars).

Me FERREIRA PITON

Les permanences des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale
 18, rue de la Mairie
 les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
 Renseignements au 01 34 39 19 00

CARNET



Naissances

Iris Akichi, Emilien Andela Bidjoko, Amalia Arnaud, Manon Bayart, Romy Boisseau, Sasha Duhamel, Lya Freire, Emmanuel Kouadio, Ayélé Kpodar, Katarinya Pereira, Evrayment Sala, Marceau Valdes

Mariages

Elodye Gomes et Mohamed Soumaoro, Cécile Lambert et Thomas Yalap, Catherine Rouanet et Claude Viala-Garnier, Kelly Saint-Clair et Kévin Cafait

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
 Mairie de Domont - BP 40001
 47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
 Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
 Agence RDVA - Domont (S. Briançon, A. Porcu)
 Service Communication - 01 39 35 55 04
 Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
 Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : mars 2020

